

La Gazette Harnésienne



NUMÉRO
387
AVRIL
2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



HARNES, SOLIDAIRE PAR NATURE !

P. 09



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

En témoigne notre «Retour en images», le mois de mars fut chargé en activités ! Citoyennes, culturelles, sportives ou encore dédiées à notre jeunesse, la diversité des manifestations démontre l'attractivité et le dynamisme de notre belle ville !

Si le mois de mars a fleuri d'activités, ce mois d'avril permettra à nos services espaces verts d'embellir à nouveau notre cité avec une parure de couleurs vives et attrayantes !

En parallèle, la ville poursuit sa métamorphose ! Après l'avenue Barbusse, les travaux débutent sur le 1^{er} tronçon du chemin Valois. Du côté du bois de Florimond, le parcours santé verra débiter les travaux d'installation et sera bientôt praticable ! Enfin, afin de sécuriser la circulation des piétons, un passage piéton lumineux sera testé devant la Mairie. Si le test est concluant, le dispositif sera élargi sur la commune.

Si notre ville connaît une telle attractivité, c'est avant tout grâce à ses nombreux bénévoles qui œuvrent chaque jour au plus près des habitants, à proposer des activités riches et variées ! C'est pourquoi, malgré les contraintes financières, nous souhaitons défendre et maintenir les aides humaines, techniques, matérielles et financières que la ville octroie aux associations qui contribuent au bien-être de notre population, à l'épanouissement personnel de chacun et au vivre-ensemble.

J'en profite également pour saluer la forte mobilisation de nos agents ! Le dossier présenté ce mois-ci dans notre gazette en témoigne, avec un coup de projecteur sur notre Police Municipale ou bien encore l'activité intense portée par les agents de notre CCAS et de la résidence Ambroize Croizat. Bien au-delà des missions qui relèvent obligatoirement d'un CCAS, chacun pourra voir à quel point la mobilisation pour accompagner notre population est forte !

Avril sera aussi le mois des choix budgétaires et des orientations pour 2024. Fidèles à nos principes, nous tiendrons nos engagements ! Les projets se poursuivent et se multiplient ! Bien des villes aimeraient avoir la dynamique que nous portons. De nombreux travaux sont en cours de réflexion, quant à l'amélioration de notre cadre de vie, tant sur la qualité de nos espaces naturels que les espaces publics.

A toutes et à tous, je vous souhaite un agréable mois d'avril !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 08 CULTURE
- 09 DOSSIER
- 13 VIE ÉCONOMIQUE
- 14 JEUNESSE
- 15 CADRE DE VIE
- 16 TRAVAUX
- 17 INFOS PRATIQUES
- 18 VIE MUNICIPALE
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 387 - AVRIL 2024

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





POLICE MUNICIPALE : PROXIMITÉ, PRÉVENTION ET RÉPRESSION

Depuis sa création en 2008, les missions de la Police Municipale se sont multipliées, permettant ainsi d'être au contact de tous les publics, d'assurer la sécurité des concitoyens, mais également de multiplier les actions de prévention et de répression, en vue de réduire les incivilités.

La commune verra très prochainement le déploiement de la **troisième phase de vidéo-protection**. 7 nouvelles caméras vont venir compléter celles existantes, renforçant ainsi le maillage sur notre territoire avec **82 caméras au total**. Totalement opérationnelles, les images ont été réquisitionnées 23 fois en 2023 et 8 fois depuis début 2024, permettant ainsi aux victimes d'être assistées dans leurs démarches. Pour rappel, la réquisition judiciaire et l'accès aux images ne sont possibles que si un dépôt de plainte est effectué au commissariat de Police (Lens ou Carvin). Les images n'étant conservées que 30 jours, pensez à avertir la Police Municipale de votre dépôt de plainte, afin que les agents puissent les transmettre à la Police Nationale.

La **prévention** passe également par les nombreuses actions mises en place sur la commune : opération de sécurité routière avec 691 élèves, permis piétons (auprès de 171 élèves) et cyclistes (une aire de junicode sera d'ailleurs prochainement créée), lutte contre le harcèlement, contrôles avec les agents Tadao dans les bus, opération vacances tranquilles (89 réalisées en 2023 et 0 cambriolage dans ces habitations !), sécurisation des manifestations, surveillance pédestre, présence aux écoles, prévention auprès des aînés en lien avec le commissariat de Lens, accompagnement des femmes victimes de violences, en lien avec le CCAS...

La **répression** fait également malheureusement partie du quotidien des agents. Ces derniers organisent régulièrement des opérations de contrôles de vitesse sur le territoire avec verbalisations, demandent les mises en fourrière automobile pour des véhicules «tampon» ou au stationnement dangereux / abusif.

La Police Municipale est également amenée à enregistrer des **mainscourantes**. Les agents ont traité 582 appels en 2023 et reçu 229 personnes au poste. Ce dernier est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Contact : 03.91.84.00.90 - police.municipale@ville-harnes.fr**

EN CHIFFRES (01/2023 > 02/2024)

344

VERBALISATIONS

502

MAINS-COURANTES

31

RÉQUISITIONS JUDICIAIRES

20

SUVIS DE VÉHICULES
TAMPON

11

MISES EN FOURRIÈRE
AUTOMOBILE



17 : POLICE SECOURS

Lorsque vous êtes en danger ou constatez une personne en danger (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage, accident de la route) : **contactez le 17**. Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement, qui enverra sur place la patrouille la plus proche.

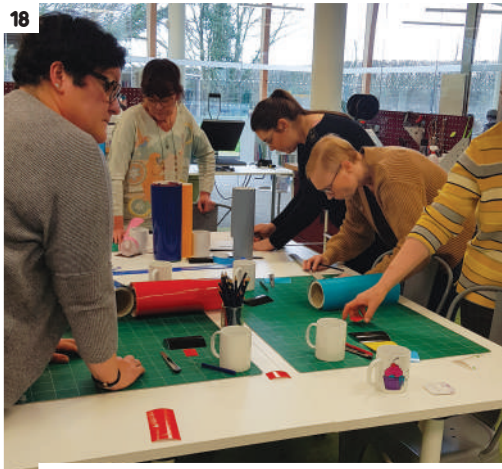


1. Le Conseil Municipal des Jeunes participe aux grands projets de la commune
2. Carnaval à l'école Anatole France
3. Tournoi de jeux vidéo organisé au Cinéma Jacques Prévert
4. Dons de denrées alimentaires aux Restos du Cœur, par les Conseils de Quartiers
5. Stage de remise à niveau à l'école Diderot
6. Remise des Permis Internet aux CM2 de l'école Diderot
7. Carnaval de l'école Barbusse
8. Dispositif «Ecole Ouverte» au sein de l'école Jaurès



9. Carnaval du Relais Petite Enfance
10. Les jeunes du CAJ terminent troisièmes du tournoi de futsal
11. Vernissage de l'exposition «Sport I Polski» au Musée de l'Ecole et de la Mine
12. Réfection du quai de bus (accès PMR) devant le centre Guillard
13. Les jeunes d'Avenir des Cités finissent sur la deuxième marche du tournoi de futsal
14. Tournoi départemental et régional d'escrime
15. Les enfants de l'ALSH ont été initiés au tir à l'arc par l'association
16. Lancement des activités au CAJ pour les vacances de Février
17. Week-end d'escrime, des M11 aux vétérans

RETOUR EN IMAGES



18. Instant créa à la Médiathèque, avec la réalisation de mugs
19. Beau succès pour la bourse aux vêtements et articles de puériculture de l'Amicale des Communaux
20. Semaine Petite Enfance : spectacle «Miam !»
21. Traditionnel concert irlandais, avec le groupe «The Ox Mountain»
22. «Fullset» a ravi le public lors du concert irlandais
23. Semaine Petite Enfance : atelier gourmandise à la Médiathèque et création à base de fruits
24. La Résidence Autonomie A. Croizat fête la Saint Patrick !
25. Semaine Petite Enfance : spectacle «La pâtisserie de Choco Papa»
26. Salon du bien-être de l'APE Langevin-Diderot



LA PHOTO INSTA DU MOIS par #na.dine387

- 27. Après-midi sportive lors de la Baby Week de l'Espérance Gym
- 28. Les écoliers de Jaurès ont nettoyé le Bois de Florimond dans le cadre de l'opération «Hauts-de-France propres»
- 29. Carnaval de l'école Langevin
- 30. Sensibilisation par la Police Municipale, dans le cadre du permis piéton, à l'école Jaurès
- 31. Vernissage de l'exposition du GACH
- 32. Opération Hauts-de-France propres ! Bel acte citoyen !
- 33. Signature de la charte de la fraternité, au centre Gouillard
- 34. La photo Insta du mois

PROGRAMMATION CULTURELLE : À VOS AGENDAS !

Du 3 au 30 avril, venez bouger votre corps à la Médiathèque !

- **Spectacles** : «Catch poétique», samedi 13 avril à 15h, dès 12 ans. «Ovaire the top», samedi 20 avril à 15h, dès 13 ans.

- **Ateliers** : «Yoga poésie», mercredi 24 avril, à 10h30, pour les 4/6 ans et à 15h pour les 7/10 ans. «Le goûter du sportif», mercredi 10 avril de 14h à 16h, dès 7 ans. «Saperlipop'art», lundi 22 avril, de 14h30 à 16h30, pour les 4/8 ans.



- **Ateliers du sportif** : «Cosmétiques après la piscine», mardi 16 avril, de 14h à 16h, pour les ados et adultes. «Le savon du sportif», samedi 27 avril, de 14h à 16h, pour les ados et adultes.

- **Lecture** : «Histoire en douceur», mercredi 3 avril, à 16h, pour les 5/8 ans.

- **Jeux vidéo** : «Atelier e-sport», mercredi 17 et mardi 30 avril, de 14h à 15h30, pour les 7/11 ans et de 16h à 17h30, à partir de 12 ans. «Tournoi Mario Kart», mardi 23 avril, à 13h45, dès 7 ans.

- **Expositions** : Du 3 au 27 avril, «Bouge ton corps», pour les 3/6 ans. «Athlètes extraordinaires», tout public.

- **Détente musicale pour les futures mamans** : Samedi 6 avril, à 10h30. Atelier de découverte du chant prénatal. S'autoriser le lâcher-prise tout en partageant des sons avec le bébé, durant la grossesse.

Programme détaillé sur le site de la Médiathèque. Entrées gratuites. Sur réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

Actu Musée !



- **Cinémusée «L'armée du crime»** : Le 18 avril 2024, à partir de 18h30, au Cinéma J. Prévert. Afin de découvrir le parcours du groupe de résistants mené par Missak Manouchian (entré au Panthéon le 21/02/2024, 80 ans jour pour jour après son exécution), le Cinéma Jacques Prévert et les Amis du Vieil Harnes vous invitent à la projection de ce film. Infos et réservation : 03.21.76.21.09.

- **Partez à l'assaut des arbres** : Le 25 avril 2024, avec le CPIE-Chaîne des terrils et le Musée d'Histoire et d'Archéologie. De 10h à 12h pour les 4/6 ans et de 14h à 16h pour les 7/11 ans. Balade bucolique dans le parc du Musée. Des ateliers comme la prise d'empreintes de feuilles ou d'écorces ponctueront ce temps de découverte ! Infos et réservation : 03.21.49.02.29.

LA RADIOAMATEUR FAIT VOYAGER !



Présents depuis 2012, les 12 membres du Harnes Radio Club fréquentent les ondes. Une passion qui nécessite des compétences, car pour obtenir un numéro indicatif et le droit d'émettre, il faut une licence de radioamateur, obtenue après un examen. Ils émettent et réceptionnent quotidiennement et ont déjà accumulé pas mal de contacts : japonais, américains, ukrainiens... Jusqu'à l'International Space Station, avec l'astronaute Thomas Pesquet.

Le radio-club de Harnes met en œuvre des formations visant à préparer les adhérents à l'obtention de la licence obligatoire. Alors si vous êtes curieux et que vous souhaitez établir des liaisons radio avec d'autres radioamateurs du monde entier, rejoignez le Harnes Radio Club ! Pour en savoir plus, il est possible de se rendre sur place, les samedis de 14h à 18h au 19 bis rue des Fusillés ou au 06.12.63.05.68 / 06.85.58.23.83.

HARNES, SOLIDAIRE PAR NATURE !

Protéger les habitants, répondre aux besoins de chaque génération, réduire les inégalités, garantir l'accès aux droits, telle est la volonté de Harnes, ville solidaire.

Aide financière, mais aussi humaine, le domaine de l'action sociale est vaste et touche toutes les tranches d'âge. Depuis toujours, Harnes se mobilise pour le bien-être de tous. La ville garantit des services publics adaptés aux besoins, en particulier pour les aînés, la petite enfance et les publics les plus fragiles.

Pour lutter contre l'isolement des seniors, gérer un hébergement d'urgence, favoriser l'accès aux soins ou aider à partir en vacances, la Ville travaille sur des sujets qui vont bien au-delà de ses obligations légales.

LE CCAS : LE CŒUR DE LA SOLIDARITÉ HARNÉSIENNE !



Le CCAS Lucien-Chevalier est un établissement public essentiel de l'action sociale locale, tournée vers l'ensemble des Harnésiens.

Le CCAS anime une action de prévention et de développement social dans la commune, participe à l'instruction des demandes d'aides sociales, exerce les compétences que le Département a confié à la commune. Il met en place des actions innovantes, intergénérationnelles et solidaires pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, de prévenir les ruptures de parcours de vie, de lutter contre l'isolement et d'améliorer l'accompagnement des seniors.

Chaque habitant peut compter sur le savoir-faire du CCAS pour agir et continuer à innover pour toujours plus d'égalité, d'autonomie et de solidarité.



CHIFFRES 2023

PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : 1279 FAMILLES

PÔLE ANIMATION SOCIALE : 300 PARTICIPANTS

RÉSIDENCE AUTONOMIE : 61 RÉSIDENTS

PÔLE SÉNIORS : 91 VISITES À DOMICILE ET 182 ACCOMPAGNEMENTS AU CCAS



AIDES SOCIALES LÉGALES ET FACULTATIVES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

AIDES SOCIALES LÉGALES (ASL)

L'aide sociale légale est constituée de prestations destinées à compenser des difficultés d'ordre financier liées à la maladie, l'âge ou bien aux handicaps des personnes dans le besoin. L'obtention de ces aides est soumise à des conditions établies par des dispositions législatives ou réglementaires.

AIDES SOCIALES FACULTATIVES (ASF)

Les aides sociales facultatives, dites «secours d'urgence», visent à soutenir de façon urgente des personnes en difficulté, notamment pour leur permettre de se loger ou se nourrir. L'aide alimentaire s'adresse aux personnes en grande difficulté financière et en situation de précarité : étudiants, jeunes, personnes âgées, travailleurs précaires, familles.

PÔLE ACCUEIL / INFORMATION / ORIENTATION



Ce pôle est la première interface, en entrant dans le CCAS. Il assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les publics. Des professionnels sont disponibles et à l'écoute afin de transmettre l'information, répondre aux questions et orienter auprès d'un partenaire.



PÔLE ANIMATION SOCIALE

Avant tout un lieu d'accueil, de rencontres et d'écoute, ce pôle permet à chacun de s'exprimer, échanger, construire des projets et expérimenter tout en étant accompagné par un professionnel. Des animations et des sorties sont organisées pour les adultes et les enfants, tout au long de l'année. Vous pouvez retrouver le planning annuel des animations sociales, dans la Gazette du mois de Mars, page 16.



PÔLE SOLIDARITÉS

Le CCAS coordonne 4 associations et peut y orienter les habitants dans le besoin :

- Les Restos du Cœur
- Le Secours Populaire
- Le Secours Catholique
- L'Épicerie Sociale



PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Ce pôle a pour but d'accueillir et d'accompagner toutes personnes rencontrant des difficultés d'ordre social, de santé, administratif, de logement, d'isolement, de parentalité et difficultés diverses. *Exemples : colis d'urgence ; aides frais cantine et ALSH / énergie / alimentaire / permis, bébé ; chèque CALL Véolia, épicerie sociale / VRAC ; garage solidaire.*





PÔLE SENIORS

Dans le cadre de son action volontariste en faveur des seniors, la ville de Harnes a créé, en octobre 2021, le Pôle Seniors, dédié aux personnes de plus de 60 ans. Il propose un accueil unique et est à votre écoute pour faciliter vos démarches, et ce, quels que soient vos besoins (maintien à domicile, lutte contre l'isolement, loisirs).



La CARSAT sera présente le **lundi 22 avril à 13h30, au CCAS, pour échanger avec les usagers sur les thèmes suivants : différents régimes de retraite, dispositifs de départ anticipé, les services en ligne, bien préparer sa retraite, départ anticipé, formule de calcul, pension de réversion...**



PÔLE IMPAYÉS DE LOYERS / LOGEMENT D'URGENCE

Ce pôle est dédié aux loyers impayés et aux procédures d'expulsion. Il permet de régler des situations diverses et variées, mais également complexes : recouvrement, huissier, expulsion, dette locative...



PÔLE INFORMATION HANDICAP

Le CCAS accueille et accompagne les personnes en situation de handicap avec l'instruction des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).



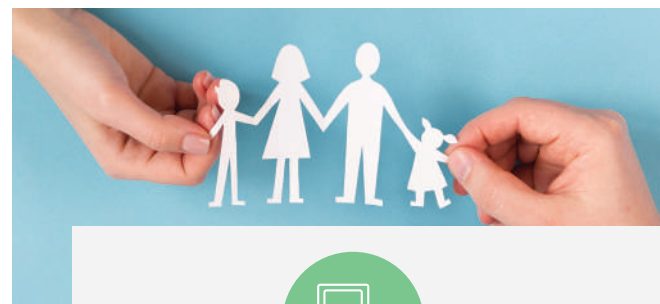
PÔLE INFORMATION BUDGET ET INSTRUCTION DE SURENDETTEMENT

Ce service permet d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget, de prévenir les situations de surendettement et d'instruire des dossiers auprès de la Banque de France si nécessaire.



PÔLE PROTECTION SANTÉ

La Mutuelle Communale (Just' Mutuelle) propose une assurance santé équivalente à une complémentaire individuelle classique et des tarifs négociés pour tous les Harnésiens résidant dans la commune et ou travaillant dans la ville. D'autres partenaires reçoivent également au CCAS : médecine scolaire, CPAM, le Service de Protection Maternelle et Infantile, l'association SourdMédia, le centre de santé spécialisé psychiatrie, le centre médico psychologique pour les enfants...



PÔLE POINT INFORMATION ET INSTRUCTION DES MICRO-CRÉDITS

Le micro-crédit est un prêt destiné aux personnes exclues du crédit bancaire classique (faibles revenus, bénéficiaire de minima sociaux, personnes en recherche d'emploi). Mais il peut être également accordé à des personnes qui ne se trouvent pas dans cette situation, si et seulement si, le projet vise à une insertion sociale ou professionnelle.



LES POINTS GUICHETS DE PROXIMITÉ

Services sur RDV
au CCAS

Permanences : des assistantes sociales du Département ; l'Aide aux Victimes Intervention Judiciaire ; les fournisseurs d'énergie ; la CAF ; la CPAM ; la CARSAT ; la Mutuelle Just ; la Fédération Nationale des Travailleurs Handicapés ; logement d'urgence ; l'aide à la personne ; le centre de Santé Mentale ; le Garage Solidaire ; le PIMM'S ; 3ID ; associations du champs de la santé (EMASA, Cheval Bleu, CLSM, APSA) ; protection des majeurs, association socio-éducative judiciaire ; UDAF ; logement autonome des jeunes ; violences conjugales (SOLFA, Systémia, 9 de cœur, brisons les silences).



RÉSIDENCE AUTONOMIE A. CROIZAT

La résidence autonomie Ambroise Croizat joue un rôle crucial dans la prise en charge des personnes âgées, en offrant un environnement sécurisé et favorisant l'autonomie. La rénovation des appartements, l'organisation d'activités et la qualité de la restauration sont autant de mesures appréciées des résidents. En investissant dans ces domaines, la ville de Harnes et le nouveau propriétaire ENEAL veulent garantir le bien-être et la satisfaction des résidents, tout en favorisant leur autonomie et leur qualité de vie.

DES ACTIVITÉS AU TOP !

Proposer des activités physiques adaptées aux résidents est essentiel pour maintenir leurs capacités physique et mentale. En lien avec le service des sports, la résidence organise régulièrement des ateliers sportifs : gym douce, randonnées adaptées...

UNE RESTAURATION DE QUALITÉ !

Des plats variés, équilibrés et savoureux sont élaborés avec des produits frais et de qualité par les cuisiniers et leurs équipes. Des repas à thèmes, ponctués de spectacles, notamment lors du carnaval et de la fête des mères, sont régulièrement organisés au sein de la résidence.



CRÉER DU LIEN : De nombreuses animations ont lieu tout au long de l'année, en lien avec l'EHPAD Pierre Mauroy : échanges intergénérationnels, projets artistiques, événements sportifs autour du rugby, rendez-vous discothèque, participation à la color of run...

DES TRAVAUX POUR LE CONFORT DE NOS AÎNÉS

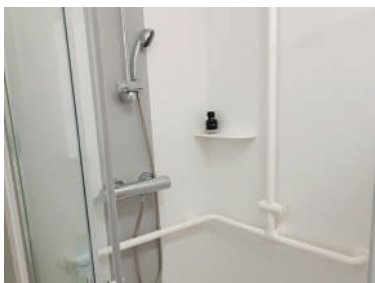
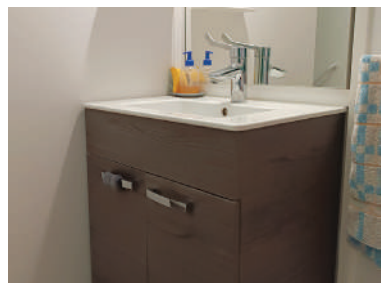
Dans l'objectif de répondre aux normes de confort et de sécurité, de nombreux travaux ont été réalisés en 2023 par SIA, ancien propriétaire de la structure, dans 68 salles de bain (installation de douches accessibles et de barres d'appui).

Par ailleurs, une remise aux normes de l'installation électrique dans l'ensemble des appartements, couplés à une réfection des placards dans les entrées, ont été effectués.

Suite au rachat de l'établissement par ENEAL, un nouveau programme de travaux est prévu, notamment sur l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment :

- Isolation des façades par l'extérieur.
- Remplacement des menuiseries actuelles.
- Traitement des remontées capillaires dans le bâtiment.
- Reprise ponctuelle des cheminées de ventilation en toiture.

Une bonne isolation thermique et acoustique est essentielle pour le confort des résidents mais également pour contribuer à réduire les dépenses énergétiques.



LE CCAS AU CŒUR DE L'EMPLOI

Le CCAS, acteur clé dans la promotion de l'emploi, multiplie ses actions en faveur de l'insertion professionnelle. Il travaille en étroite collaboration avec divers partenaires : Mission Locale, PAGE, Pôle Emploi, PLIE (Dalia, référente PLIE / RSA / INSTEP assure d'ailleurs des permanences à plein temps au sein du CCAS), avec un objectif commun : renforcer l'employabilité des citoyens dans les meilleurs délais. Parmi ces actions figurent : l'accompagnement individuel, les formations professionnelles, la mise en relation avec les entreprises... Ce fut d'ailleurs le cas dans le cadre de la réhabilitation des logements ERBM.

UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LA PÂTISSERIE ZALEJSKI

Après une fermeture économique en juillet dernier, le maître des Placek, Sernik, Babka et Makoch a rouvert son commerce pour le plaisir des papilles sucrées !

C'est une nouvelle aventure qui débute pour Éric Zalejski, qui a pris le temps de revoir sa formule et a finalement décidé de relancer son activité avec le retour des délices traditionnels.

Dorénavant, il sera le seul pâtissier et ouvrira quatre jours par semaine. Il a décidé de repenser son offre, revenant aux spécialités pour lesquelles l'établissement était autrefois renommé. Désormais, les clients pourront se délecter des délicieuses pâtisseries traditionnelles qui ont fait la réputation de la maison. De plus, Éric propose également des pains spéciaux et a pour projet de développer une gamme de beignets, proche des Pouchki, avec dix saveurs.

C'est donc avec joie que les Harnésiens peuvent retrouver le plaisir des goûters en famille, des desserts entre amis et des pauses sucrées solitaires.

Une nouvelle réjouissante qui ravive l'espoir et les papilles des amateurs de sucreries pour savourer leurs douceurs préférées !

La Maison Zalejski est ouverte du mercredi au samedi, de 7h30 à 12h30 et de 15h à 18h. Possibilité de commander des pâtisseries au 03.21.74.03.48.



ELODIE VOUS REÇOIT POUR VOS MISES EN BEAUTÉ

C'est au sein du salon «Studio 213», au 9 Grand'Place, que vous pourrez rencontrer Elodie, esthéticienne, connue sous le nom de «Elo Institut». Elle vous accueille avec deux cabines différentes spécialement aménagées, l'une pour vos épilations (visage et corps) et l'autre pour l'onglerie (vernis semi-permanent, gel, capsule américaine, manucure et beauté des pieds).

Prochainement, Elodie proposera de nouvelles prestations avec des rehaussements de cils, des teintures cils et sourcils ainsi que du maquillage événementiel. Pour obtenir les informations sur la disponibilité de ces nouveautés, nous vous invitons à consulter sa page Facebook.

Les horaires de l'institut sont différents de ceux du salon de coiffure. Lundi : 14h-18h ; mardi : 9h-18h ; jeudi : 9h-18h ; vendredi : 9h-18h ; samedi : 9h-16h. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le Facebook «Elo Institut» ou par téléphone au 06.76.80.74.93.



DU GRAFF POUR FAVORISER L'EXPRESSION DES JEUNES



Pour «Avenir des Cités», il est nécessaire de proposer aux jeunes des espaces d'expression pour libérer la parole.

Aussi, un projet autour de l'expression des jeunes à travers différents ateliers (graff, vidéo, rap...) a été mis en place. L'objectif premier est d'offrir aux jeunes l'opportunité de prendre la parole au travers d'ateliers créatifs, visant à sensibiliser leur éveil artistiques. Accompagnés par un graffeur professionnel bien connu de la scène graffiti régionale, ils ont pu créer des œuvres représentant des émotions (rage, tristesse, joie...) et des institutions (Pompiers, Police, infirmiers...).

L'ÉTÉ APPROCHE : À VOS AGENDAS !

Les centres de loisirs sont l'occasion pour vos enfants de passer de bons moments entre copains et de découvrir des activités nouvelles.

Cette année, les centres d'été fonctionneront du 8 au 26 juillet inclus et du 5 au 23 août inclus (fermés les 15 et 16 août). Les inscriptions se feront quant à elles du 13 mai au 7 juin. En juillet, les thèmes seront les suivants : Centre Gouillard : «les aventuriers au pays des merveilles» ; CAJ Bella Mandel : «spécial aventure et escape game». Et en août : Centre Gouillard : «que l'aventure commence !» ; CAJ Bella Mandel : «spécial aventure et escape game».

Le séjour d'été à la montagne, destiné aux enfants de 8 à 15 ans, se déroulera du 6 au 19 juillet à Châtel en Haute-Savoie. Au programme et en fonction des tranches d'âge: visite d'une ferme, randonnées encadrées par un guide professionnel, excursion à la journée, cani-rando, parcours d'accrobranche, glisse d'été, via Ferrata, canyoning, ascension du Mont Grange avec un guide... Places limitées. Inscriptions au service Enfance-Jeunesse. Tel : 03.21.79.42.79 / Mail : enfancejeunesse@ville-harnes.fr



OBTENTION DU LABEL 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



Les CM1 et CM2 de l'école Pasteur ont obtenu le Label «Mission Libération de l'État» suite au dépôt d'un appel à projets «Labellisation des projets dans le cadre du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire».

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France, des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les professeurs ont été invités à mettre en place des projets pédagogiques et éducatifs. L'école Pasteur peut se féliciter d'avoir obtenu ce label ! Des activités seront réalisées dans le cadre de la classe transplantée, qui aura lieu en avril. Les élèves participeront à une visite guidée du mémorial de Caen ainsi qu'à un circuit guidé des plages du Débarquement. De nombreuses

autres activités au sein de l'école ont été et seront réalisées. Le présent projet s'inscrit dans la continuité du projet 2022-2023, intitulé «Devoir de mémoire». Une façon de devenir acteur en mobilisant les générations et de valoriser la mémoire des héros de la Libération. Bravo aux élèves pour leur contribution !

Vente de muguet à l'occasion du 1^{er} mai

Vu l'arrêté réglementaire pris le 24/04/2019, les associations et particuliers souhaitant vendre du muguet doivent déposer une demande préalable en Mairie, avant le vendredi 19 avril 2024.

Infos et inscription à l'accueil de la mairie et/ou par mail : vanessa.arantes@ville-harnes.fr

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !



Considéré comme «*espèce exotique envahissante*» depuis le 22 janvier 2013, le frelon asiatique est un véritable fléau pour la biodiversité locale, et plus particulièrement les abeilles.

Plus petit que le frelon européen, le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune. Sa tête vue de face est orange ; et ses pattes, jaunes aux extrémités. L'adulte se délecte de fruits mûrs et de nectars de fleurs ; il nourrit ses larves d'abeilles et autres insectes. Au printemps, les reines fondatrices construisent des nids primaires de petite taille dans des lieux protégés, souvent à hauteur d'homme. Leur destruction par un professionnel limitera la présence de nids secondaires, de plus grande taille et situés généralement à plus de 10 mètres de hauteur. *Vous avez repéré un nid sur le domaine public ? Contactez les Services Techniques au 03.21.08.19.20.*

DES AIDES POUR RÉNOVER OU ADAPTER



Vous avez un projet de travaux de rénovation et/ou d'adaptation dans votre logement ? Savez-vous que la CALL peut vous accompagner dans vos demandes d'aides financières ?

Trois dispositifs ont ainsi été créés :

- **MaPrimeRenov'** : aide à la rénovation énergétique.
- **MaPrimeAdapt'** : aide à l'adaptation des logements.
- **Ma Prime Logement Décent** : aide à la réhabilitation de logements dégradés.

La Maison de l'Habitat Durable, un guichet unique et gratuit, informe les habitants sur les aides disponibles pour la rénovation de leurs logements, les oriente et les accompagne dans leur projet.

N'hésitez pas à vous renseigner, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, 32 rue Jean-Létiennne à Lens / 03.21.77.41.41 / mhd@agglo-lenslievin.fr

Le site Internet de la ville présente également les différents dispositifs d'aides. Rdv dans «Vivre à Harnes» / «Urbanisme».

VENTE DE PLANTS



Samedi 4 mai, de 9h à 12h, sur la Grand' Place, les Jardins Educatifs et Familiaux organisent une vente de plants.

Les beaux jours arrivent et l'association vous accompagne dans vos jardins !

CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ AU BOIS DE FLORIMOND

Annoncés lors de la Cérémonie des Vœux, les travaux d'installation du Parcours Santé au Bois de Florimond vont débuter en avril.

Situé face au parking en schiste, ce parcours sera doté de 24 agrès (12 agrès sportifs, 6 agrès de type familial et 6 agrès seniors / fitness / PMR).

Des revêtements spéciaux, de la signalétique ainsi que des panneaux de consignes avec flashcode seront implantés.

En outre, un cheminement pour accéder au parcours ainsi qu'une place de parking PMR seront créés.

Courant mai, le parcours sera fonctionnel. Petits et grands pourront s'adonner à une pratique sportive en plein cœur de ce magnifique écrin de verdure qu'est notre Bois.



FINALISATION DES TRAVAUX RUE VOLTAIRE

Les travaux de la rue Voltaire se sont achevés fin mars.

Pour rappel, la CALL avait effectué des travaux concernant l'eau potable et l'assainissement. La Municipalité a de son côté réalisé des travaux d'accompagnement de voirie, avec pour objectif d'avoir un cadre de vie plus agréable, plus confortable et une chaussée refaite à neuf. Cette rue est désormais une zone de rencontre, limitée à 20 km/h. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Coût total des travaux réalisés : 240.000 euros TTC.

MAIS AUSSI...



Courant mars, d'autres travaux ont été réalisés sur la commune : Un candélabre a été installé au niveau de la nouvelle passerelle du Bois de Florimond. Par ailleurs, une réfection de la bande de roulement du Chemin Valois est en cours de réalisation. L'ilot sera élargi, le marquage réalisé et des arbres d'alignement plantés.

Prochainement, un passage piétons lumineux sera en phase de test devant la Mairie, afin d'attirer le regard des automobilistes et ainsi sécuriser les piétons. Si le test est concluant, le dispositif sera multiplié sur la commune. Enfin, deux mâts solaires (dans le cadre du FTU) seront implantés au Bois de Florimond.



ÉTAT CIVIL

Naissances : Bruno DELGHEIER, né le 13 février - Jacob LAGACHE, né le 23 février - Maëlia PETIT, née le 1^{er} mars - Ylan QUEVAL, né le 3 mars - Charles DUQUENOY, né le 4 mars - Layana HOUZIAUX, née le 8 mars - Valentin FOURNIER, né le 11 mars - Zack PAUL, né le 17 mars.

Décès : Julie VERMANDER veuve de Léopold CHEVALIER, 91 ans - Marie-Agnès BULA veuve de Jean-Marie WOJTASZ, 57 ans - Yamna BELLAHCENE veuve de Mohammed BENBEKHTI, 81 ans - Gilbert WATTEL, 73 ans - Joseph KACZMAREK, 63 ans - Malcom LOPEZ, 22 ans - Jeannine MAHIEU veuve de Albert PICQUE, 95 ans - Patrick MANTIN, 63 ans.

Débat d'Orientation Budgétaire

Retrouvez le Débat d'Orientation Budgétaire sur notre site Internet, rubrique «La Mairie» puis «Séances du Conseil Municipal». Le budget sera présenté dans la Gazette du mois de mai.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Vous avez emménagé ou déménagé au sein de la commune ?

Dans l'optique des échéances électorales 2024, et en cas de déménagement, pensez à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales, avant le 3 mai 2024.

Chaque électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote auquel il est inscrit. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Comment procéder ?

- **En ligne** sur www.service-public.fr : Fournir une version numérisée de votre pièce d'identité, en cours de validité, ainsi qu'une facture à votre nom (attention la facture de téléphone portable n'est pas recevable).

- **En Mairie**, au bureau 5, en remplissant le cerfa d'inscription sur place. Les justificatifs restent identiques à la demande en ligne.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Lors du Conseil Municipal du 03 avril prochain, notre Maire, Philippe Duquesnoy informera les membres du conseil que le mardi 20 février 2024, les élus de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) ont voté, dans leur grande majorité, contre le maintien du versement annuel de 9 millions d'euros issus des recettes fiscales du SIZIAF (Syndicat intercommunal de la Zone Artois-Flandres) à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL). Cette décision intervient après l'implantation récente de l'usine de batteries ACC cofinancée par la CALL à hauteur de 9 millions d'euros et qui devrait amener des recettes fiscales supplémentaires substantielles à partir de 2027. Le principe du partage de la fiscalité entre les membres de CABBALR et de la CALL, peu importe sa formalisation, existe depuis 1967 et la création du SIZIAF.

Bien avant la création des intercommunalités, vingt communes (dont 7 sur la CALL) avaient osé investir pour le renouveau économique de ce territoire alors en pleine crise.

Cette prise de risque, courageuse, a porté et porte toujours ses fruits.

Au fur et à mesure de l'évolution des compétences en développement économique et de la structuration des agglomérations, les 20 communes qui avaient osé investir sur le renouveau économique de ce territoire, se sont réparties sur deux agglomérations et la répartition des ressources fiscales, désormais perçues au niveau intercommunal, a suivi cette évolution.

Car oui, c'est une évolution notable depuis. Le Parc des Industries Artois Flandres se développe. Il produit de la richesse, beaucoup de richesses...

Désormais en très grande partie, n'en déplaise, au bénéfice exclusif de la CABBALR.

Aussi, c'est avec une grande colère et une profonde déception que nous apprenons cette décision qui remet en cause la stabilité financière de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Nous nous battons contre le cynisme de la décision prise par nos voisins motivés par leurs intérêts personnels et financiers, ne prenant absolument pas en compte l'impact pour la CALL.

À l'heure où la solidarité entre élus n'a jamais été aussi importante (agressions, catastrophes naturelles sur l'ensemble de notre territoire...) la CABBALR fait un bras d'honneur sans trembler à ses voisins de la CALL.

Nous constatons que les grands discours appelant à l'unité sont des façades qui se fissurent dès que l'on peut servir ses intérêts personnels.

Nous réaffirmons le fait que les 36 communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin feront face, comme un seul homme, pour dénoncer cette décision injuste.

Que ceux qui veulent nous faire mettre un genou à terre s'attendent à trouver du répondant.

C'est pourquoi, notre Maire, Philippe Duquesnoy, Vice-Président de la CALL, proposera au Conseil municipal d'émettre un avis « POUR » le maintien du versement annuel de 9 millions d'euros issus des recettes fiscales du SIZIAF à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Les socialo-communistes de l'agglomération augmentent de nouveau nos impôts !

Honte aux élus des groupes de Duquesnoy et Fontaine qui ont augmenté de 37% la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères ! Cette TEOM avait déjà bondi de 2 points en 2021.

Ph. Duquesnoy, toujours prompt à rappeler qu'il n'a pas augmenté les impôts depuis 2008, les augmente... à l'agglomération ! Et en appelant systématiquement à voter pour Macron, qui augmente les bases fiscales chaque année (7% en 2023, 4% en 2024), nos impôts augmentent mécaniquement chaque année !

Rassemblement pour Harnes

La prochaine année scolaire verra se fermer 122 classes dans le PdC. Notre secteur est fortement touché, dont HARNES avec une fermeture à JAURÈS. L'ÉCOLE LAÏQUE ET RÉPUBLICAINE a besoin de L'ENGAGEMENT DE LA NATION et de MOYENS pour former les citoyens de demain !

Harnes, construisons le changement !

Cambriolages +132%, usage de stupéfiants +155%, coups et blessures +72%, vols de véhicules +63%. Cette évolution de l'insécurité à Harnes confirme le terme employé par la Majorité : IMPUISSANCE ! Nous demandons plus de policiers municipaux.

Harnes Naturellement

LÉGIONELLOSE : VINGT ANS DE GALÈRE !



L'une des manifestations du personnel contre la fermeture de NOROXO, en vain...

Voici une vingtaine d'années, notre ville puis le Bassin Minier firent les choux gras des médias pendant de longues semaines. A la une des journaux, en ouverture des JT ou des flashes radio dans le monde entier on ne parlait que de «Harnèss» ou de «Winguelse», selon la nationalité et l'accent du journaliste dépêché pour «traquer» la légionellose. En effet, entre novembre 2003 et fin janvier 2004, on n'avait jamais autant parlé de cette maladie depuis la création du mot, à la suite d'une trentaine de décès lors d'un congrès de légionnaires américains en 1976. Ce n'était pas le Covid certes mais, avec le recul, les punaises de lit font figure d'un simple entrefilet...

Il faut dire que, lorsque quelques cas furent détectés à Harnes, le branlebas de combat fut décrété. A juste titre d'ailleurs, car cette affection respiratoire, due à une bactérie qui se développe dans les réseaux d'eau douce, est considérée comme très grave et mortelle pour certains sujets. Médecins, spécialistes, instances sanitaires et sociales, ministres, furent rapidement sur le pied de guerre pour mener la chasse à cette bactérie, qualifiée «d'atypique» de par son «éclatement géographique». Le Directeur général de l'institut de veille sanitaire s'installa à demeure dans la ville pour mener la chasse à la bactérie. Même la Ministre de l'écologie, Roseline Bachelot, débarqua un 1^{er} janvier très enneigé pour faire le point avec le préfet. Il fallait traquer la maladie et l'éradiquer au plus vite ! Dans la Cité, c'était l'inquiétude et la rumeur allait bon train. On craignait pour les anciens mineurs, pour les personnes âgées ou aux poumons fragiles, pour les fumeurs... On sut en effet très

vite que la maladie ne se transmettait pas par des contacts de personne à personne, mais dans les flux d'air.

Noroxo pointé du doigt

Le «coupable» fut enfin démasqué, à savoir la station d'épuration de l'usine Noroxo. Il faut dire que, à l'époque, les contrôles de salubrité de ce type d'installations étaient effectués - ou non - par les entreprises elles-mêmes ! Et ladite station rayonnait sur un secteur d'une douzaine de kilomètres : au total, 86 cas furent détectés, 18 personnes hospitalisées et l'on compta 10 décès dont 2 à Harnes sur les 22 cas détectés. Noroxo, filiale de ExxonMobil, société pétrolière américaine, à la suite de sa fermeture par le préfet, n'a guère tergiversé et a décidé simplement l'arrêt définitif de l'entreprise. Et ce malgré les actions de la Municipalité de l'époque et des employés qui se retrouvaient soit au chômage soit en pré-retraite ou, enfin, face à un reclassement difficile et lointain...

Il ne restait qu'un grand vide, des décès, des malades et des terres souillées après 80 années d'exploitation. En février 2013, les plaintes pour homicides et blessures involontaires aboutirent à la condamnation de la société et du directeur.

Cet épisode difficile dans la vie de Harnes aura cependant eu le mérite de poser le problème de ces stations dont le recensement est désormais obligatoire, de même que les contrôles, réalisés par l'Etat. Cette épidémie a également permis une meilleure connaissance de la maladie, d'améliorer sa détection, les soins et surtout la prévention.

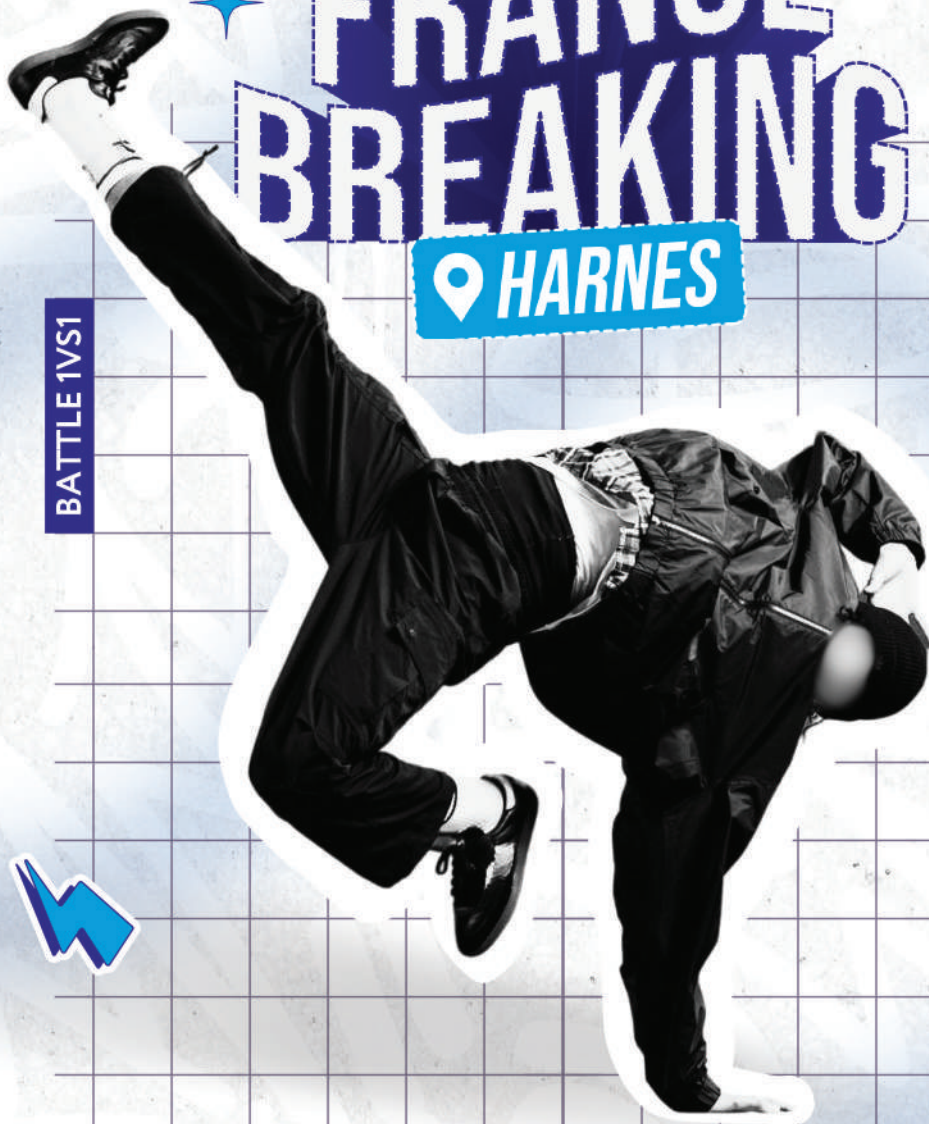
Quant aux terres, elles ont fini d'être dépolluées par la société américaine en 2014, par obligation. La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin continue les pourparlers avec Noroxo, toujours propriétaire, quant à l'avenir de ce site de 36 hectares.

COUPE DE FRANCE BREAKING

HARNES

BATTLE 1VS1

BATTLE BREAKING



SAMEDI 06 AVRIL 2024
SALLE RÉGIONALE DES SPORTS MARÉCHAL ✦ 19H00

20 RANDO «NATURE ET PATRIMOINE EN FAMILLE»

Chaîne des Terrils

De 14h à 18h30

Sentiers de Harnes et de Fouquières (ancien site des fosses 7/19 de Fouquières et du 9 de Harnes)

Inscriptions via : <https://www.chainedesterrils.eu>

27 SALON DU BEL AGE

Association IPAH

Salle Kraska

Samedi 27, de 13h-18h / Dimanche 28, de 11h-18h

Défilé, ventes, activités, expositions

Entrée gratuite, ouvert à tous

28 DÉFILÉ DE LA LIBÉRATION DES CAMPS

Départ à 10h15, devant la Mairie

TOURNOI DE TIR À L'ARC

Amicale Laïque Tir à l'Arc

Stade R. Berr



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

INSTAGRAM : #Harnesmaville

ERRATUM : «Vide ta chambre» annoncé le 7 avril n'aura pas lieu.

MAI

1^{ER} DÉFILÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Départ à 10h40, de la salle Bella Mandel

TOURNOI U10 / U11 RENÉ DEPOORTER

UASH

Stade Bouthemey, de 9h à 17h

04 VENTE DE PLANTS

Jardins Familiaux

Grand Place, de 9h à 12h

05 FOOTBALL D1

UASH / US Annezin

Stade Bouthemey, à 15h

REPAS DANSANT

Harnes-Chrzanow

Salle Kraska, de 12h30 à 20h

Animé par l'ensemble RS Orkiestra

Tarif : 40 €

Infos : 06.75.50.21.70/06.23.43.76.56/06.75.96.51.34

BABY WEEK GYM

Espérance Gym

De 14h à 17h, au complexe Bigotte

Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans

Tarif : 5€ licencié(e)s / 5€ extérieurs (avec un goûter)

Renseignement après 18h : 06.86.78.84.49

08 DÉFILÉ DE LA VICTOIRE DE 1945

Départ à 10h45, devant la Mairie

TOURNOI U9

UASH

Stade Bouthemey, de 9h à 17h

09 TOURNOI U12 / U13 A. ODE MARTINS

UASH

Stade Bouthemey, de 9h à 17h

AVRIL

13 VOLLEY FÉMININ ÉLITE ACCESS PLAY-DOWN

VCH / Rennes

Salle Maréchal, à 19h

Collecte de lunettes en partenariat avec

HARN'OPTIC et le LIONS CLUB

VIVE LA RÉCRÉ !

Musée de l'École et le la Mine, de 14h à 18h

Une heure de classe comme autrefois (sur inscriptions au 06.81.67.23.69) et les jeux de récréations d'autrefois

14 BREVET DES CLAQUOTS

Harnes Cyclo Club

Parcours cyclo 30, 60, 90 km. Marche 8 km

Départ à partir de 7h, de l'école Diderot, 22 rue de Montceau

Inscription : cyclo 3€, marche 2€ (-12 ans gratuit)

THÉ DANSANT ANIMÉ PAR JERZY MAK

RSG

Salle des fêtes, de 15h à 20h

Entrée : 8€ ; Infos : 06.13.13.25.77

CAFÉ CONCERT

Tradition & Avenir

Salle Kraska, à 12h

FOOTBALL D1

UASH / CS Avion 2

Stade Bouthemey, à 15h

19 VOLLEY FÉMININ ÉLITE ACCESS PLAY-DOWN

VCH / Sens

Salle Maréchal, à 20h

Collecte de lunettes en partenariat avec

HARN'OPTIC et le LIONS CLUB

20 VOLLEY MASCULIN ÉLITE PLAY-OFF

HVB / VC Halluin

Salle Maréchal, à 20h

WATER POLO N1

SNH / Mulhouse

Piscine Marius-Leclercq, à 20h

HANDBALL N1

HHBC / Béthune

Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h

RETROUVEZ L'AGENDA DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE

CINEMA

JACQUES PREVERT

PROGRAMME DU MOIS

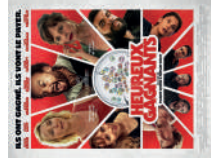
Du 03 au 09/04

ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS (1h15) (dès 3 ans)



Mercredi 03 - 10h
Mercredi 03 - 14h
Samedi 06 - 15h

HEUREUX GAGNANTS (1h43)



Mercredi 03 - 18h30
Jeudi 04 - 18h30
Vendredi 05 - 21h
Samedi 06 - 21h
Mardi 09 - 17h30

SCANDALEUSEMENT VÔTRE (1h40)



Mercredi 03 - 16h
Jeudi 04 - 21h
Vendredi 05 - 18h
Samedi 06 - 18h
Mardi 09 - 20h

COCORICO (1h38)



Jeudi 04 - 15h

CINÉ MUSÉE

18 AVRIL - 18H30

Les Amis du Vieil Harnes vous proposent de plonger dans le destin extraordinaire du résistant Missak Manouchian avec le film "L'armée du crime". La projection du film sera suivie d'un débat et d'un verre de l'amitié.

Entrée gratuite sur réservation.



CINÉ JEUX-VIDÉOS

Célébrez les vacances d'avril dans une ambiance sportive et olympique !

19 AVRIL - 18H30 :

Ciné-vacances avec "Gran turismo".

25 AVRIL - 14H : tournoi géant de jeux vidéos "rocket league".

Événements gratuits sur inscription.

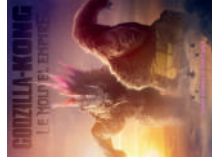
Du 10 au 16/04

KUNG FU PANDA 4 (1h34)



Mercredi 10 - 14h
Mercredi 10 - 16h
Jeudi 11 - 18h
Samedi 13 - 14h
Mardi 16 - 17h30

GODZILLA X KONG : LE NOUVEL EMPIRE (1h55)



Mercredi 10 - 10h
Mercredi 10 - 18h
Vendredi 12 - 21h
Samedi 13 - 18h30
Samedi 13 - 21h
Mardi 16 - 20h

BOLÉRO (2h00)



Jeudi 11 - 21h
Vendredi 12 - 18h
Samedi 13 - 16h

Du 20 au 26/03

LES EXPLORATEURS : L'AVENTURE FANTASTIQUE (1h28)



Mercredi 17 - 14h
Samedi 20 - 14h
Mardi 23 - 16h
Mardi 23 - 18h

DUCOBU PASSE AU VERT ! (1h30)



Mercredi 17 - 16h
Mercredi 17 - 18h
Samedi 20 - 16h
Samedi 20 - 21h
Mardi 23 - 14h
Mardi 23 - 20h

UNE VIE (1h49)



Mercredi 17 - 10h
Samedi 20 - 18h

Du 27/03 au 02/04

A VOL D'OISEAUX (0h57)

(dès 6 ans)



Mercredi 24 - 10h
Mercredi 24 - 15h

LES AVENTURIERS DE L'ARCHÉ DE NOÉ (1h35)



Vendredi 26 - 18h
Samedi 27 - 15h
Mardi 30 - 14h
Mardi 30 - 17h30

S.O.S FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE (1h56)



Mercredi 24 - 18h
Vendredi 26 - 14h
Vendredi 26 - 21h
Samedi 27 - 18h
Samedi 27 - 21h
Mardi 30 - 20h

CINÉ GÔTER

CINÉ CAFE



TARIFS

Plin : 5€
Réduit : 4€*
Mercredi, vacances : 3,50€
Groupe : 2,70€ (8 et +)

*18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, RSA, AAH, étudiants, adhérents de l'Amicale des communaux de Harnes

CONTACTS

03.21.76.21.09
jacques.prevert@ville-harnes.fr
36 rue Montceau-les-Mines - Harnes